

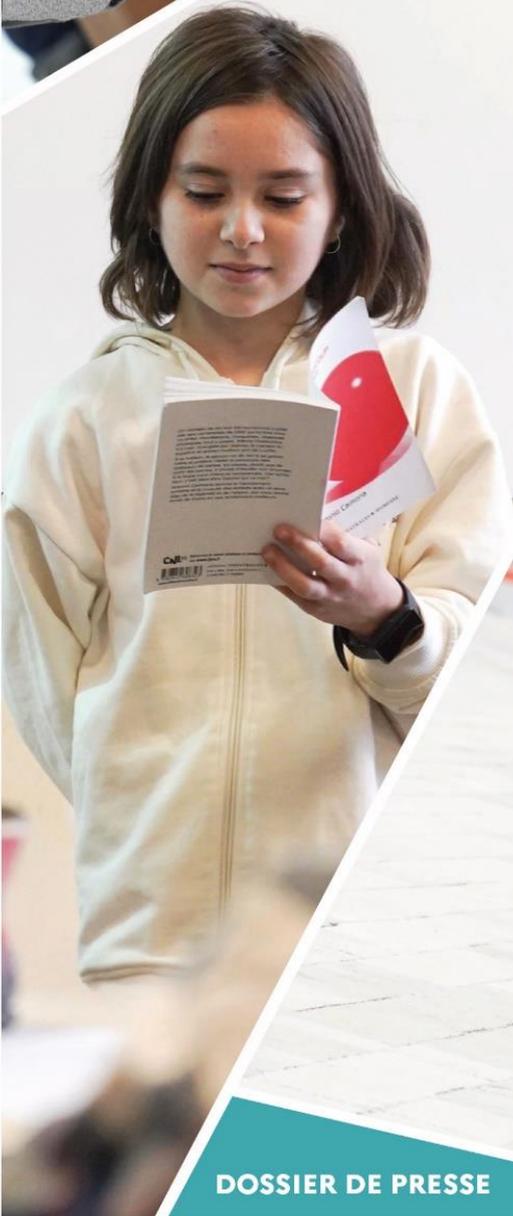


**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

▪ 2024 ▪



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

UNE EXIGENCE RENFORCÉE POUR LA MAITRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX p 3

- Des résultats aux évaluations nationales en **progression dans l'académie**
- Une forte hétérogénéité du **niveau des élèves dès l'entrée en 6^e** p 4

LE CHOC DES SAVOIRS : UNE ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHAQUE ÉLÈVE p 5

- Une stratégie académique renforcée pour une maîtrise de 100 % des savoirs fondamentaux à l'école primaire
- Organisation de groupes de niveaux flexibles en mathématique et français
- Renforcer le niveau d'exigence du Diplôme national du brevet (DNB)
- Expérimentation d'un dispositif pédagogique de remise à niveau pour les élèves en très grande difficulté en 6^e et 5^e..... p 6
- Renforcer les enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie dans la voie professionnelle

FAIRE DU LYCEE PROFESSIONNEL UNE VOIE DE **RÉUSSITE ET D'ACCÈS À L'EMPLOI**..... p 7

- Réorganisation de l'année terminale pour mieux s'adapter aux projets des élèves
- Une nouvelle approche pour la transformation de l'offre de formation

LES ÉVOLUTIONS DE LA CARTE DES FORMATIONS A LA RENTRÉE 2024 p 8

- Une carte des formations professionnelles répondant aux besoins du marché de l'emploi et aux métiers de demain
- Déploiement de classes sport-études pour répondre aux besoins des élèves sportifs de haut niveau

INFOGRAPHIES : ÉVOLUTIONS DES EFFECTIFS p 9

- Prévisions d'effectifs du 1^{er} degré
- Prévisions d'effectifs du 2^d au niveau académique p 10
- Prévisions d'effectifs du 2^d degré au niveau départemental p 11

LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT A LA RENTRÉE 2024 p 13

- Dans le premier degré : **une nouvelle amélioration du taux d'encadrement**
- Dans le second degré : priorité donnée au **"Choc des savoirs"** pour élever le niveau des élèves p 14

UNE EXIGENCE RENFORCÉE POUR LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Des résultats aux évaluations nationales en progression dans l'académie

En Français

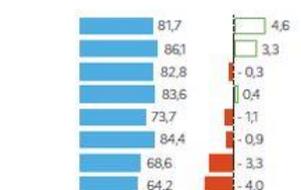
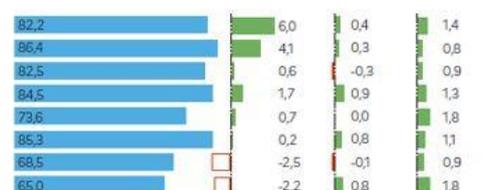
Évaluations CP

Comprendre des mots à l'oral
Comprendre des phrases à l'oral
Comprendre des textes à l'oral
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent
Manipuler des phonèmes
Manipuler des syllabes
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre



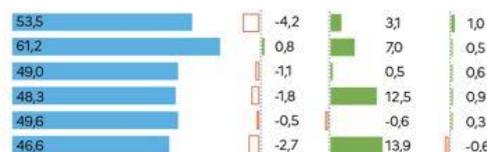
Évaluations CE1

Comprendre des mots à l'oral
Comprendre des phrases à l'oral
Comprendre des phrases lues seules
Comprendre un texte lu seul
Écrire des mots
Écrire des syllabes
Lire à voix haute des mots
Lire à voix haute un texte



Évaluations 6e

Fluence
Compréhension de l'oral
Compréhension de l'écrit
Grammaire
Lexique
Orthographe



En mathématiques

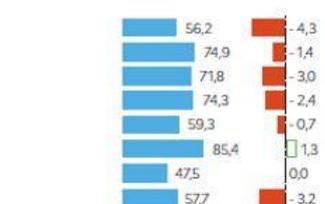
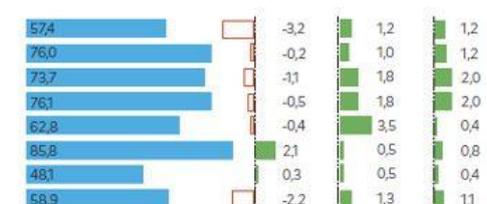
Évaluations CP

Comparer des nombres
Écrire des nombres entiers
Lire des nombres entiers
Placer un nombre sur une ligne graduée
Quantifier des collections
Reproduire un assemblage
Résoudre des problèmes



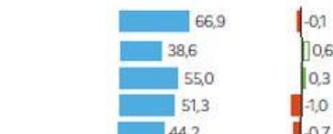
Évaluations CE1

Additionner
Calculer mentalement
Écrire des nombres entiers
Lire des nombres entiers
Placer un nombre sur une ligne graduée
Reproduire un assemblage
Résoudre des problèmes
Soustraire



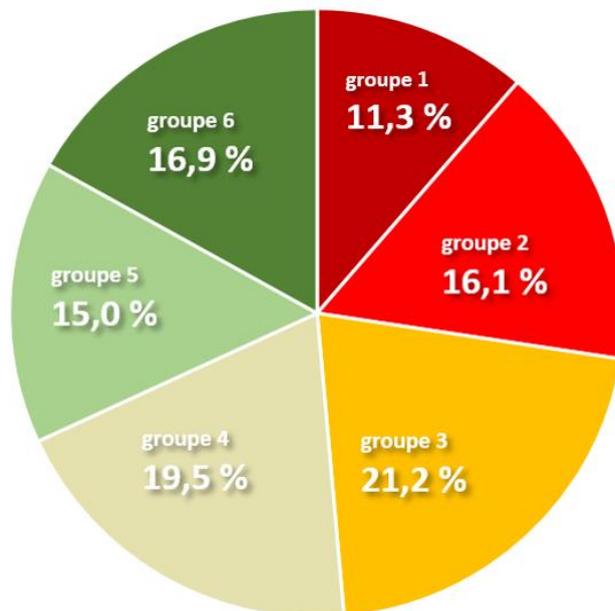
Évaluations 6e

Automatismes
Espace et géométrie
Grandeurs et mesures
Nombres et calcul
Résolution de problème

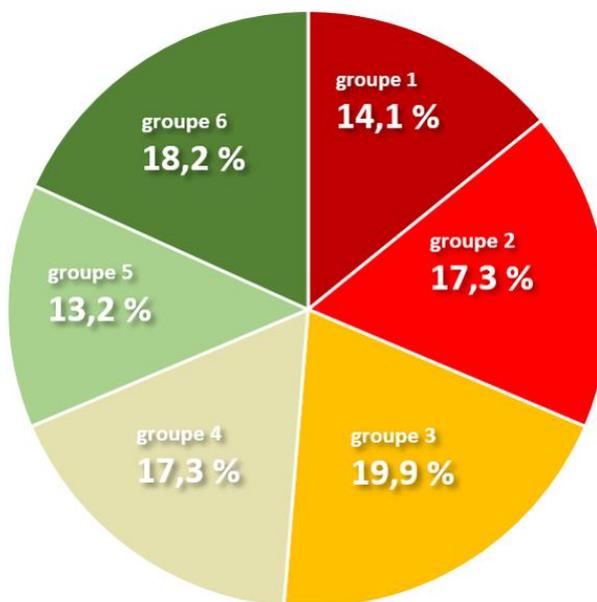


Une forte hétérogénéité du niveau des élèves dès l'entrée en 6^e

En Français



En mathématiques



Groupe 1 : élèves dont le score est inférieur à 200 - élèves ayant les résultats les plus faibles
Groupe 2 : élèves dont le score est compris entre 200 et 225
Groupe 3 : élèves dont le score est compris entre 225 et 250
Groupe 4 : élèves dont le score est compris entre 250 et 275
Groupe 5 : élèves dont le score est compris entre 275 et 300
Groupe 6 : élèves dont le score est supérieur à 300 - élèves ayant les résultats les plus élevés

LE CHOC DES SAVOIRS : UNE ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHAQUE ÉLÈVE

Une stratégie académique renforcée pour une maîtrise de 100 % des savoirs fondamentaux à l'école primaire

Depuis janvier 2023, la **feuille de route de l'académie** "100% de maîtrise des savoirs fondamentaux" donne les grandes lignes des priorités académiques à décliner en fonction des diagnostics et spécificités locales, au plus près des besoins des professeurs, des élèves et des territoires.

Pour la rentrée 2024, une nouvelle feuille de route pour fixer de nouveaux axes de travail permettant **aux équipes de mettre en œuvre des pédagogies adaptées pour** faire progresser les élèves

- En français, dans les domaines de la fluence et **de l'expressivité en lecture** ; **l'articulation** entre lecture et écriture ; la production **d'écrits** ;
- En mathématiques, dans les domaines de la résolution de problèmes et **l'articulation** avec le calcul mental.

Organisation de groupes de niveaux flexibles en mathématiques et français

Pour permettre à tous les élèves de progresser dans des classes et des collèges hétérogènes, une organisation en groupes de niveaux sera mise en place à compter de la rentrée 2024 en mathématiques et en français, pour les 6^e et les 5^e. Les groupes **d'élèves** les plus fragiles seront limités à 15 élèves, permettant aux professeurs de disposer des **conditions d'enseignement** les plus favorables.

- Des groupes de niveaux constitués en fonction des besoins identifiés par les professeurs ainsi que par les résultats aux tests de positionnement de début ;
- Un enseignement différencié
 - En trois groupes de niveaux
 - Pendant les cours de mathématiques et de français
 - Un **taux d'encadrement modulaire** en fonction des besoins
- Une évolution de ces groupes de niveaux en **cours d'année** pour tenir compte de la progression des élèves.

Expérimentation d'un dispositif pédagogique de remise à niveau pour les élèves en très grande difficulté en 6^e et 5^e

Certains élèves ont besoin de plus de temps, d'une pédagogie adaptée et de pratiques renforcées pour maîtriser les attendus fixés par les programmes.

- Les conseils de classe pourront proposer aux élèves en grande difficulté un renforcement dans les enseignements fondamentaux jusqu'à 2 à 3h par semaine.
- Ce dispositif pédagogique de remise à niveau, rendu possible par la marge d'autonomie des établissements, permettra aux élèves les plus en difficulté de rattraper leur retard dans les apprentissages pour poursuivre plus sereinement leur parcours.
- Ces parcours personnalisés et aménagés spécifiquement pour chaque jeune concerné, pourront être mis en place à titre expérimental avec l'accord des familles pour les élèves en classe de 6^e et de 5^e.

Renforcer le niveau d'exigence du Diplôme national du brevet (DNB)

Dès la rentrée 2024, un nouvel équilibre sera retenu entre le contrôle continu et les épreuves terminales du brevet, actuellement de 50/50, au profit des épreuves terminales selon une pondération de 40/60.

Le contrôle continu se fondera sur la moyenne des notes de toutes les disciplines, en lieu et place des 4 tranches de compétences actuelles

Expérimentation du dispositif prépa-lycée à la rentrée 2024

- Le brevet deviendra obligatoire pour passer directement en 2^{de}
- **Les élèves qui n'auront pas le** brevet seront scolarisés en "prépa-lycée" pendant un an pour leur permettre une remise à niveau avant un passage possible en 2^{de}
- **Dans l'académie** : 1 lycée expérimentateur dans chaque département à la rentrée 2024
 - Lycée Marguerite de Valois à Angoulême (16)
 - Lycée Merleau Ponty à Rochefort (17)
 - Lycée Paul Guérin à Niort (79)
 - Lycée Aliénor d'Aquitaine à Poitiers (86)

Renforcer les enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Les tests de positionnement montrent qu'à l'entrée en 2^{de} professionnelle, près de deux-tiers des élèves présentent des fragilités en mathématiques et en français.

- En 2^{de} et en 1^{re}, les lycéens professionnels étudieront les mathématiques et le français en groupes à effectifs réduits
- En terminale, les lycéens professionnels disposeront d'un volume horaire augmenté dans les enseignements généraux dès la rentrée

FAIRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL UNE VOIE DE RÉUSSITE ET D'ACCÈS À L'EMPLOI

Réorganisation de l'année terminale pour mieux s'adapter aux projets des élèves

La réorganisation de l'année de terminale dès la rentrée 2024 permettra de donner une nouvelle ambition au baccalauréat professionnel pour :

- Préparer son diplôme en conciliant les enseignements généraux, professionnels mais aussi les périodes de stages (dites périodes de formation en milieu professionnel) ;
- Envisager ensuite son avenir en étant mieux accompagné dans la suite de son projet.

Elle permettra de consolider les savoirs fondamentaux pour tous les élèves, de renforcer **l'employabilité** de ceux qui souhaitent s'insérer après le baccalauréat professionnel, mais également de mieux préparer l'entrée dans l'enseignement supérieur pour ceux qui souhaitent réussir leur poursuite d'études.

Cette année de terminale sera **composée de différents temps couvrant comme aujourd'hui 34 semaines de formation auxquels s'ajoutent deux semaines d'examen** :

- Un parcours commun sera mis en place pour préparer et réussir son baccalauréat avec un renforcement des savoirs fondamentaux pour tous les élèves ;
- Un parcours personnalisé de six semaines sur la fin de l'année scolaire permettra de s'adapter au projet de l'élève selon qu'il choisit de s'insérer dans la vie active après l'obtention du baccalauréat, ou de poursuivre des études vers l'enseignement supérieur

Une nouvelle approche pour la transformation de l'offre de formation

Aujourd'hui, de nombreuses filières ne garantissent pas aux élèves une poursuite d'études ou une insertion dans l'emploi, alors que de nombreuses entreprises peinent à recruter dans d'autres secteurs d'activités. Demain, la transformation de la carte des formations sera pluriannuelle et engagera tous les acteurs en partant des besoins locaux. Elle reposera sur l'analyse dans chaque territoire des besoins de l'économie et des parcours de formation à proposer aux élèves.

Chaque lycée professionnel y sera impliqué et y associera son écosystème dans la logique de "Notre École faisons-la ensemble". La **transparence des données d'insertion et de poursuite d'études** au niveau de chaque établissement permettra à chacun de faire des choix éclairés sur les filières à fermer.

Aux ouvertures des nouvelles formations soutenues dans le cadre de France 2030 seront associées des fermetures afin que toutes les formations non insérantes soient fermées pour la rentrée 2026.

Un nouveau cadre pour l'élaboration de la carte de la formation professionnelle

- Un taux de transformation de la carte fixé à 6% par an au niveau de la région académique ;
- Une **implication accrue d'autres acteurs** (sous-préfets, acteurs socio-économiques, etc.) ;
- Des conventions tripartites entre les Préfets de Région, les recteurs de régions académiques et les Présidents de conseils régionaux.

LES ÉVOLUTIONS DE LA CARTE DES FORMATIONS A LA RENTRÉE 2024

Une carte des formations professionnelles répondant aux besoins du marché de l'emploi et aux métiers de demain

Développement des **formations s'inscrivant dans la dynamique** du plan de relance France 2030

- Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets : ouverture **d'un bac pro "Technicien d'intervention** sur installations nucléaires" au lycée Raoul Mortier de Montmorillon (86)
- Prendre toute notre part à la nouvelle aventure aéronautique et spatiale : **ouverture d'un** BTS Aéronautique sous statut scolaire au lycée Marcel Dassault de Rochefort (17)
- Digitalisation et décarbonation des mobilités : ouverture du CAP **"Conducteur agent-d'accueil en autobus et autocar"** au lycée Jean-Albert Grégoire de Soyaux (16)
- **Sécuriser les composants notamment dans l'électronique**: ouverture du Bac Pro optique Photonique au lycée Edouard Branly de Châtellerauld

Une attention particulière portée aux territoires ruraux

- **Ouverture d'un bac pro "Aménagement finition"** au lycée Louise Michel de Ruffec (16)

Une poursuite de **l'objectif d'élévation du niveau de qualification des élèves de CAP** en développant des formations courtes post CAP

- **Ouverture d'un** CAP en 1 an *Conducteur Agent d'accueil en autobus et autocar* au lycée Jean Albert Grégoire à Soyaux (16)
- **Ouverture d'une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)** *Peinture Industrielle* au lycée Gaston Barré à Niort (79)
- **Ouverture d'une** Mention complémentaire (MC) *Aide à Domicile* au lycée Thomas Jean Main à Niort (79)

Déploiement de classes sport-études pour répondre aux besoins des élèves sportifs de haut niveau

Implantation de 6 classes Sport-études **dans l'académie à la rentrée 2024**

- Au **lycée Marguerite de Valois d'Angoulême (16)** : handball, kayak et football féminin
- Au collège Jean Guiton de Lagord (17) : rugby
- Au collège Georges Texier de St-Jean-**d'Angely(17)** : water-polo
- Au lycée Louis-Audouin Dubreuil de St-Jean-**d'Angely (17)** : water-polo
- Au lycée St Exupéry de La Rochelle (17) : beach-Volley, rugby et ultimate
- Au lycée Camille-Guérin de Poitiers (86) : athlétisme et natation

PRÉVISIONS D'EFFECTIFS

1^{ER} DEGRÉ

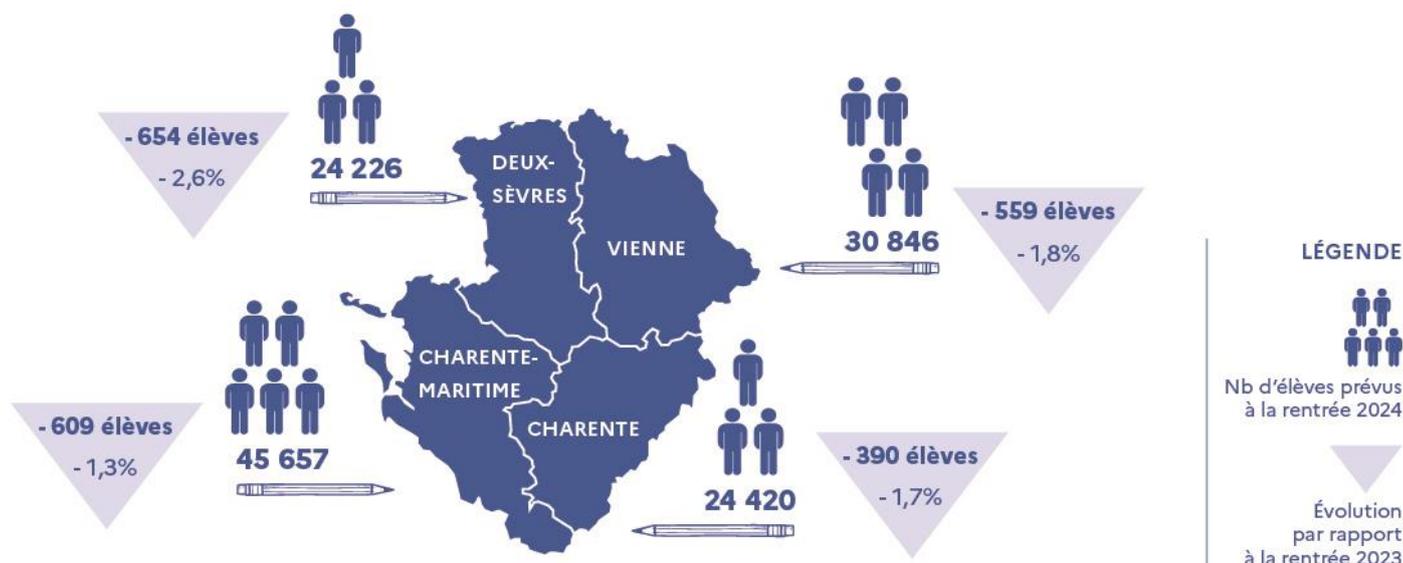


125 149 élèves
attendus dans les écoles publiques de
l'académie de Poitiers à la rentrée 2024



- 2 212 élèves

soit une baisse de **- 1,7%**
par rapport
à la rentrée 2023



Une baisse démographique continue depuis 2014

2014

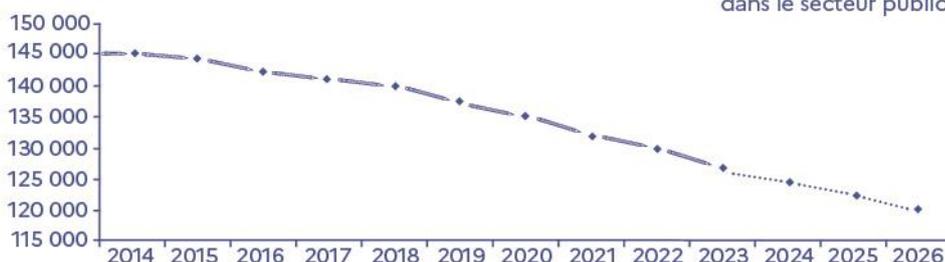


- 23 873 écoliers
- 16,5%



2026

Nb d'élèves



Évolution des effectifs du 1^{er} degré dans le secteur public

Source : SSA - constat de rentrée 2023 - prévisions 2024 à 2025

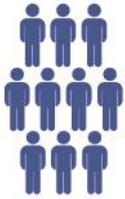
Une amélioration du taux d'encadrement ⁽¹⁾ sur tout le territoire académique

	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Prévisions rentrée 2024
Charente	22,6	22,2	21,5	21,2	21,0	20,9	20,7
Charente-Maritime	23,7	23,5	22,6	22,2	22,0	21,9	21,8
Deux-Sèvres	23,6	23,1	22,4	22,3	21,9	21,5	21,4
Vienne	23,1	22,5	21,7	21,5	21,5	21,3	21,1
Académie	23,3	22,9	22,1	21,8	21,7	21,5	21,3

(1) nombre moyen d'élèves par classe

PRÉVISIONS D'EFFECTIFS DANS L'ACADÉMIE

2^D DEGRÉ



115 377

élèves et étudiants
attendus dans les collèges et lycées
publics à la rentrée 2024



- 895

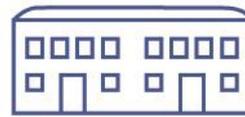
élèves et étudiants

soit **une baisse de - 0,8%**
par rapport
à la rentrée 2023



67 812 élèves

soit - 657 élèves
par rapport
à 2023



11 257 élèves

soit + 57 élèves
par rapport
à 2023



31 684 élèves

soit - 298 élèves
par rapport
à 2023



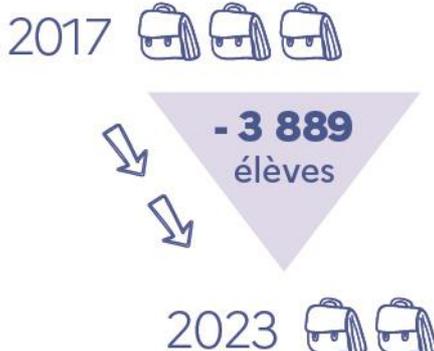
4 624 étudiants

des effectifs stables
par rapport à 2023

*STS : Section de technicien supérieur

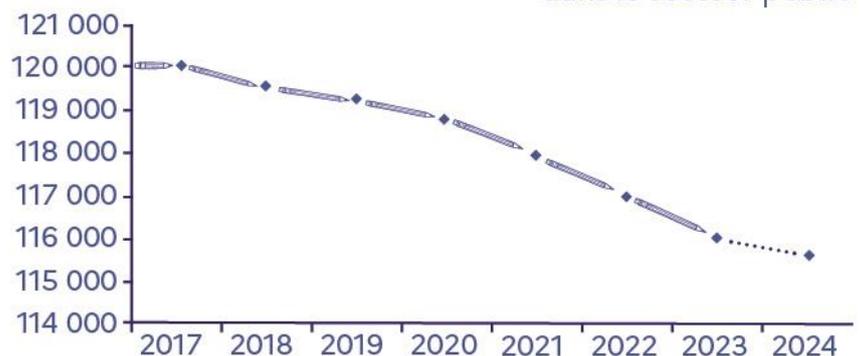
**CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

**Une baisse démographique
qui s'accélère depuis 2017**



Nb d'élèves

**Évolution des effectifs du 2^d degré
dans le secteur public**



Source : SSA - constat de rentrée 2023 - prévisions 2024

PRÉVISIONS D'EFFECTIFS DANS LES DÉPARTEMENTS

2^D DEGRÉ



13 124 élèves

- 188



COLLÈGE

16 070 élèves

- 201

6 313 élèves

- 43



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

7 782 élèves

- 121

2 008 élèves

+ 27



LYCÉE PROFESSIONNEL

2 528 élèves

+ 24

556 étudiants

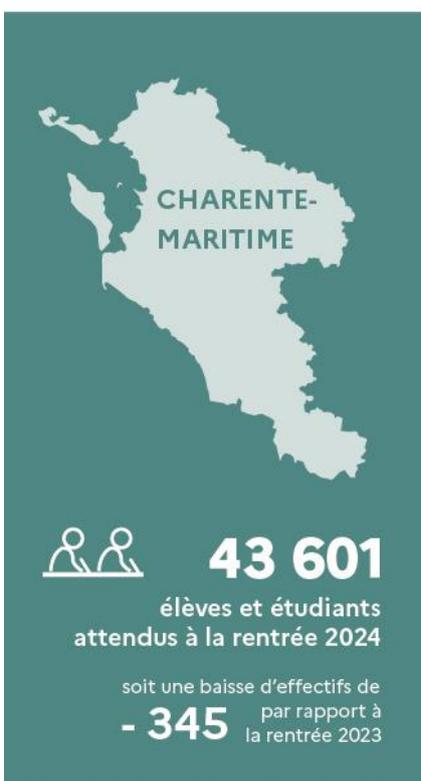
- 25



STS* ET CPGE**

1 680 étudiants

des effectifs stables par rapport à 2023



25 746 élèves

- 329



COLLÈGE

25 746 élèves

+ 61

12 071 élèves

- 63



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

5 518 élèves

- 71

4 142 élèves

+ 30



LYCÉE PROFESSIONNEL

2 579 élèves

- 24

1 642 étudiants

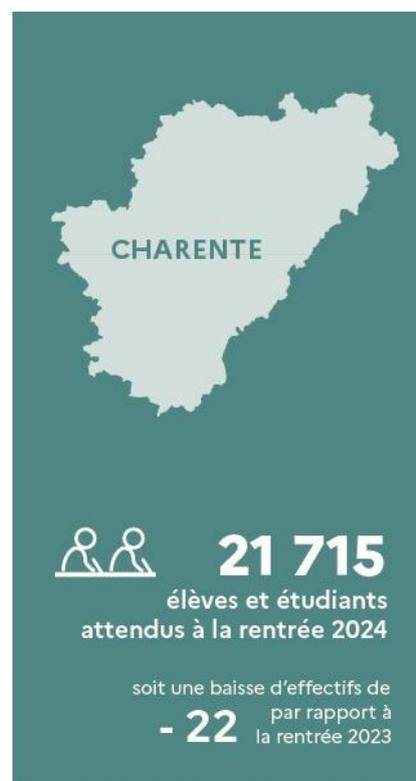
+ 17



STS* ET CPGE**

746 étudiants

+ 12



LÉGENDE



Nb d'élèves attendus à la rentrée 2024



Évolution du nombre d'élèves et d'étudiants par rapport à la rentrée 2023

*STS : Section de technicien supérieur
**CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT A LA RENTRÉE 2024

Des mesures de rentrée par académie tenant compte

- Des évolutions démographiques ;
- Des critères sociaux, territoriaux et des contraintes structurelles.

Dans l'académie de Poitiers, ces mesures de rentrée se traduisent par

- - 82 emplois d'enseignement dans le 1^{er} degré
- - 75 emplois d'enseignement dans le 2^d degré
- + 4 emplois dédiés à la lutte contre le harcèlement
- + 1 emploi de Conseiller principal d'éducation (CPE)
- - 1 emploi de personnel administratif en établissement scolaire
- - 1 emploi de personnel de direction en établissement scolaire

Dans le premier degré : une nouvelle amélioration du taux d'encadrement

Cette progression des taux d'encadrement va permettre de :

- Poursuivre le dédoublement des grandes sections de maternelle en éducation prioritaire ;
- Continuer le plafonnement à 24 élèves des classes de GS, CP et CE1, hors éducation prioritaire
- Renforcer la scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Améliorer le remplacement
- Accompagner **l'école inclusive** avec la création de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), d'unités d'enseignement autisme et des pôles d'appui à la scolarité.

Proposition de répartition départementale **des moyens d'enseignement**

	Proposition de répartition des moyens d'enseignement * à la rentrée 2024	Total moyens d'enseignement à la rentrée 2024
Charente	-14	1 561,25
Charente-Maritime	-21	2 803,25
Deux-Sèvres	-26	1 578
Vienne	-21	2 006
Académie	- 82	7 948,5

*En équivalent temps plein (ETP)

Dans le second degré : priorité donnée au “Choc des savoirs ”pour élever le niveau des élèves

- **Mise en place de groupes de niveaux pour l’enseignement des mathématiques et du français** pour les élèves de 6^e et de 5^e afin de mieux gérer l’hétérogénéité des élèves au collège et faire progresser tous les élèves - avec des groupes limités à 15 élèves pour les plus en difficulté ;
- Renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d’histoire-géographie au lycée professionnel ;
- Création de classes “Prépa-lycée ” : expérimentation d’une classe par département
- **Création de pôles d’appui à la scolarité** pour mieux accompagner les enfants à besoins particuliers et leur famille.

ac-poitiers.fr

Contact presse

Yolande de Souza

05 16 52 63 52 - 06 61 57 68 64

communication@ac-poitiers.fr